

École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

Enquête sur l'insertion professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur Culture (DESC)

Synthèse des résultats par établissement

Préambule : Cette synthèse a pour objectif de vous présenter les informations principales tirées de l'enquête concernant l'insertion professionnelle à 3 ans des diplômés 2019 de votre établissement. Les données brutes, c'est-à-dire les réponses renseignées par chaque diplômé de votre établissement ayant répondu à l'enquête, vous ont été préalablement fournies le 22/03/2023. Si nécessaire, vous pouvez en faire la demande par mail auprès du DEPS (enquete.insertion@culture.gouv.fr). Pour ce qui concerne les résultats au niveau national, une publication est prévue dans les collections du DEPS à la rentrée 2023/2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de sa parution. L'ensemble des membres du DEPS en charge de l'enquête DESC tient à vous remercier pour le soutien que vous avez bien voulu lui apporter dans la conduite de l'enquête et reste à votre disposition pour toute demande de votre part.

1. Bilan de l'enquête DESC

1.1. Pour l'établissement

Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Taux de réponse à l'enquête pour l'établissement	40 %	25 %	34 %
Taux de réponse moyen pour les établissements du domaine Architecture	52 %	39 %	32 %
Taux de réponse moyen pour l'ensemble de l'ESC	53%	36%	36%

1.2. Par diplôme

Diplôme concerné : Diplôme d'études en architecture (DEEA)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés contactés		138	151
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête		38	44

Diplôme concerné : Diplôme d'État d'architecte (DEA)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés contactés		114	117
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	51	28	46

Diplôme concerné : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés contactés		55	26
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	29	11	9

2. Poursuite d'études et insertion professionnelle à 3 ans (par diplôme)

Diplôme concerné : Diplôme d'études en architecture (DEEA)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête ayant poursuivi des études supérieures dans les 36 mois après le diplôme		34	41
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur		4	3
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en recherche d'emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur			

Diplôme concerné : Diplôme d'État d'architecte (DEA)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête ayant poursuivi des études supérieures dans les 36 mois après le diplôme	18	9	28
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur	27	19	17
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en recherche d'emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur	6		1

Diplôme concerné : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)			
Année de l'enquête	Enquête 2020/2021 sur les diplômés 2017	Enquête 2021/2022 sur les diplômés 2018	Enquête 2022/2023 sur les diplômés 2019
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête ayant poursuivi des études supérieures dans les 36 mois après le diplôme	1	1	
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur	27	9	9
Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête en recherche d'emploi 36 mois après le diplôme et sans avoir poursuivi d'études dans l'enseignement supérieur	1	1	

3. Délai entre l'obtention du diplôme et la première activité (par diplôme)¹

Question : Dans quel délai avez-vous exercé votre première activité après l'obtention de votre diplôme en 2019 ?

Diplôme concerné : Diplôme d'État d'architecte (DEA)								
Vous étiez déjà en activité pendant votre formation	Immédiatement après le diplôme	Moins de 6 mois après le diplôme	Entre 6 mois et un an après le diplôme	Entre un an et 18 mois après le diplôme	Entre 18 et 30 mois après le diplôme	Plus de 30 mois après le diplôme	Je n'ai pas exercé d'activité après mon diplôme	Ne se prononce pas
7	14	15	3	2	1	1	1	2

Diplôme concerné : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)								
Vous étiez déjà en activité pendant votre formation	Immédiatement après le diplôme	Moins de 6 mois après le diplôme	Entre 6 mois et un an après le diplôme	Entre un an et 18 mois après le diplôme	Entre 18 et 30 mois après le diplôme	Plus de 30 mois après le diplôme	Je n'ai pas exercé d'activité après mon diplôme	Ne se prononce pas
5	2	1						1

4. Domaine de l'activité principale (par diplôme)

Question : Diriez-vous que votre domaine d'activité principale correspond à celui de la formation pour laquelle vous avez obtenu un diplôme en 2019 ?

Diplôme concerné : Diplôme d'État d'architecte (DEA)		
Oui	Non	Ne se prononce pas
14	1	2

Diplôme concerné : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)		
Oui	Non	Ne se prononce pas
9		

¹ Pour les points suivants, le choix a été fait de se concentrer sur deux diplômes par établissement au maximum et sur les seuls diplômés de 2019. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, le DEPS vous a adressé les données brutes concernant vos diplômés 2019.

5. Revenu net annuel (par diplôme)

Question : Pouvez-vous préciser dans quelle fourchette se situe le montant de votre revenu personnel net global issu de vos activités rémunérées pour l'année 2022 ?

Diplôme concerné : Diplôme d'État d'architecte (DEA)										
De 0 à moins de 1 000 €	De 1 000 à moins de 3 000 €	De 3 000 à moins de 5 000 €	De 5 000 à moins de 7 000 €	De 7 000 à moins de 15 000 €	De 15 000 à moins de 20 000 €	De 20 000 à moins de 30 000 €	De 30 000 à moins de 50 000 €	De 50 000 à moins de 100 000 €	100 000 € ou plus	Ne se prononce pas
	2			1	1	8	1			4

Diplôme concerné : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)										
De 0 à moins de 1 000 €	De 1 000 à moins de 3 000 €	De 3 000 à moins de 5 000 €	De 5 000 à moins de 7 000 €	De 7 000 à moins de 15 000 €	De 15 000 à moins de 20 000 €	De 20 000 à moins de 30 000 €	De 30 000 à moins de 50 000 €	De 50 000 à moins de 100 000 €	100 000 € ou plus	Ne se prononce pas
1					1	4	2	1		